



COMITE DU 09 SEPTEMBRE 2020				
<b>DELIBERATION N°</b>	<b>C2020</b>	<b>09</b>	<b>09</b>	<b>11</b>

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 03 septembre 2020
- Nombre de membres en exercice : 64
- Nombre de membres présents : 52
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 07
- Nombre de membres absents et excusés : 05

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200909-C20200909\_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2020

Affichage : 11/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



## INSTITUTION

### ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

- Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la précédente délibération du Comité n°C20200909\_10 approuvant les modalités d'élection, de composition et le fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent du SMEDAR,
- Vu le rapport du Président,

Considérant que pour faire suite à la délibération précédente, il est proposé au Comité syndical d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléant.e.s de la Commission d'appel d'offres au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel en cas de pluralité de listes et à la majorité absolue des suffrages exprimés en cas de liste unique,

Considérant qu'une seule liste candidate a été présentée et que celle-ci se compose de la manière suivante :

CANDIDAT.E.S TITULAIRES	CANDIDAT.E.S SUPPLEANT.E.S
M. Pascal BARON	M. Gilles BUREL
M. Patrick CALLAIS	Mme Myriam MULOT
M. Valère HIS	Mme Anne-Emilie RAVACHE
M. Pascal LE COUSIN	M. André ROLLINI
M. Joachim MOYSE	Mme Sylvaine SANTO

Ayant entendu l'exposé du Président,

Procède à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléant.e.s de la Commission d'Appel d'Offres selon les modalités exposées ci-avant, au scrutin secret et au moyen du vote électronique, sous le contrôle de Maître Caroline HAUDEBOURG, Huissier de justice.

Nombre de délégués en exercice : 64  
Nombre de délégués présents : 52  
Nombre de délégués présents et représentés : 59  
Nombre de votes enregistrés : 58  
Nombre d'abstention : 05  
Nombre de votes blancs : 00  
Nombre de suffrages exprimés : 58  
Majorité absolue : 30

Les résultats sont les suivants :

51 VOIX POUR  
2 VOIX CONTRE

La liste proposée ayant obtenu la majorité absolue, les délégués dont les noms suivent sont déclaré.e.s membres de la Commission d'Appel d'Offres :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
M. Pascal BARON	M. Gilles BUREL
M. Patrick CALLAIS	Mme Myriam MULOT
M. Valère HIS	Mme Anne-Emilie RAVACHE
M. Pascal LE COUSIN	M. André ROLLINI
M. Joachim MOYSE	Mme Sylvaine SANTO

FAIT A GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Stéphane BARRÉ